

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2023 À 19 HEURES 00

N° DEL2023_241 : DÉVELOPPEMENT DU COVOITURAGE - DEMANDE DE
SUBVENTION ETAT

L'an deux mille vingt trois, le neuf novembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 9 novembre 2023 à 19 heures 00, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 31 octobre 2023.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Alfred KROL, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Yves CHAPRON, Agnès BRU, Jacky MIQUEL

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COQUART, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :

Madame Élisabeth CLAVERIE, Christine TAMBORINI, Messieurs Bernard DELBRUEL, Gérard POUJADE, Michel TREBOSC, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Laurence PUJOL (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Corinne FORTIN (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Mathieu VIDAL (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Naïma MARENGO (pouvoir à Gilbert HANGARD), Patrick BLAY (pouvoir à Achille TARRICONE), Pierre DOAT (pouvoir à Marie-Claire GEROMIN), Marc VENZAL (pouvoir à Jérôme CASIMIR), Thierry MALLÉ (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Thierry DUFOUR (pouvoir à Alfred KROL), David DONNEZ (pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO), Camille DEMAZURE (pouvoir à Martine LASSERRE)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2023

N° DEL2023_241 : DÉVELOPPEMENT DU COVOITURAGE - DEMANDE DE SUBVENTION ETAT

Pilote : Transports Urbains

Monsieur Jean-Michel BOUAT, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a adopté son plan de déplacements urbains en 2017. Il repose sur une stratégie multimodale, c'est-à-dire une meilleure articulation entre les différents modes de transports et vise à rééquilibrer la part de la voiture au profit des modes de transports collectifs et des déplacements doux.

Le plan d'action comporte trente-six actions dont plusieurs concernent la mobilité partagée. Il s'agit notamment des actions suivantes :

- action 2 : aménager de nouvelles aires de covoiturage
- action 4 : développer le covoiturage

Dans ce contexte, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a décidé de :

- déployer un service de covoiturage qui viendra renforcer son offre de services de mobilité libéA
- poursuivre le maillage de son territoire par la création de nouveaux parcs de covoiturage.

Le Conseil communautaire du 14 décembre 2022 a approuvé l'expérimentation d'un service de covoiturage courte distance sur le territoire du Grand Albigeois. Ce nouveau service a vocation à compléter l'offre de transports collectifs dont le réseau a été progressivement restructuré depuis plusieurs années ainsi que le service de transport à demande sur les communes à plus forte ruralité.

Le service est gratuit pour les passagers et prévoit une incitation financière pour le conducteur d'un montant de deux euros par passager et par trajet. Ce nouveau service dénommé libéA Covoit' a pour objectif de réaliser annuellement vingt mille trajets après une première année d'expérimentation.

Un programme d'animations auprès des plus importants employeurs publics et privés volontaires est également en cours de déploiement.

En parallèle, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a le projet d'aménager un parc de covoiturage d'une cinquantaine de places au niveau de l'échangeur de la route de Castres à Albi, le long de la route départementale 612. Il sera doté de tous les équipements de confort pour les covoitureurs (sanitaires publics, abri, consignes à vélos sécurisées). Une attention particulière sera portée à l'intégration paysagère de ce parc de stationnement et aux qualités environnementales notamment des revêtements du sol. Ce parc viendra compléter les parcs situés le long de la route nationale 88.

L'ensemble de ces actions peuvent bénéficier du soutien de l'État au titre du Fonds Vert.

La plan de financement prévisionnel est le suivant :

	Dépenses € HT	Recettes € HT		
		Etat (Fonds Vert)	Taux	Agglomération
travaux d'infrastructures - aire de covoiturage de Mézard	710 000	30 000	4,23 %	680 000
animation du dispositif par un agent de l'agglomération	43 000	21 500	50 %	21 500
incitation financière à la pratique du covoiturage : 1€ versé par l'État pour 1€ versé par la collectivité	40 000	20 000	50 %	20 000
TOTAL	793 000	71 500	9,02 %	721 500

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019,

VU le plan de déplacements urbains adopté le 28 septembre 2017,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 17 octobre 2023,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

	Dépenses € HT	Recettes € HT		
		Etat (Fonds Vert)	Taux	Agglomération
travaux d'infrastructures - aire de covoiturage de Mézard	710 000	30 000	4,23 %	680 000
animation du dispositif par un agent de l'agglomération	43 000	21 500	50 %	21 500
incitation financière à la pratique du covoiturage : 1€ versé par l'État pour 1€ versé par la collectivité	40 000	20 000	50 %	20 000
TOTAL	793 000	71 500	9,02 %	721 500

Fait le 9 novembre 2023,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Yves CHAPRON